

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 15 SEP. 1988

N° 2665 /15.08.01

FERWAFA	
reçu le	16 SEP. 1988
n°	
A traiter par	

16 SEP. 1988

n°

A traiter par

Monsieur le Président de l'équipe
de Football KIYOVU SPORTS
B.P. 12 KIGALI.-

OBJET: Autorisation d'utiliser
le Stade Régional de
Nyamirambo les 23 et
26 Octobre 1988.-

Monsieur le Président,

Faisant suite à votre lettre du
12 Septembre 1988 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le terrain sollicité vous est accordé pour vos rencontres avec les équipes ETINCELLES et MUKURA respectivement les 23 et 26 Octobre 1988.

Aussi, vous demanderais-je de bien vouloir verser les 10% des recettes brutes réalisées pour la location du terrain avec un minimum de VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (20.000 FRW) payables à l'avance pour chaque match envisagé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEV.-

BAGAMBIKI Zéphyrin
Secrétaire Général



C.P.I.à:

- Monsieur le Président
de la FERWAFA
K I G A L I . -